

COMITÉ EUROPÉEN du 26 juin 2013

Le Comité Européen Eurocopter s'est tenu le 26 juin 2013, à Marignane, en présence de Guillaume Faury qui a présenté la situation générale du Groupe Eurocopter.

Cette plénière a été marquée par un changement de discours :

- Sur le fond, en rupture avec l'optimisme béat des derniers mois.
- Sur la forme, par un changement de style dans la communication du nouveau CEO.

Une volonté de transparence, de faire face à la réalité, de remettre le client au centre de l'entreprise caractérise le retour aux fondamentaux.

En un peu plus de 5 ans, EC a grossi. Les effectifs ont augmenté de 43% et 30% des salariés ont moins de 5 ans d'ancienneté.

Le Chiffre d'affaires a augmenté de 40%, réparti à 60% sur les produits et 40% sur les services (acquisition de Vector).

Malgré cette croissance, la part de marché en valeur du civil et parapublic a décru dans un contexte concurrentiel exacerbé notamment sur le segment des mediums et lourds. Dans le même temps, les marchés militaires accessibles (principalement européens) font l'objet de restrictions budgétaires.

Il devient donc impératif d'être plus présent à l'Export, marché sur lequel les constructeurs américains sont de plus en plus agressifs.

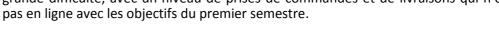
Ces effets conjugués entament notre profitabilité.

Les théâtres d'opérations extérieures ont mis en valeur nos programmes militaires NH90 et TIGRE, contribuant à donner une image positive forte de nos produits au travers des messages des opérationnels.

Ceci ne se vérifie pas du point de vue des opérateurs civils pour lesquels une marge de progression forte reste à couvrir au niveau de la disponibilité et du service.

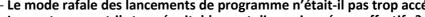
Les clients doivent revenir au centre des préoccupations quelle que soit la nature du produit vendu.

Le CEO fait le constat que la plupart des programmes sont en difficulté voire en grande difficulté, avec un niveau de prises de commandes et de livraisons qui n'est



La CFE-CGC se demande même si le plan opérationnel bâti ces dernières années n'a pas été « un chouïa » surdimensionné!

- Les objectifs de commandes n'étaient-ils pas surévalués ?
- La progression annoncée de la productivité n'était-elle pas exagérée ?
- Le mode rafale des lancements de programme n'était-il pas trop accéléré ?
- Les secteurs sont-ils tous équitablement dimensionnés en effectifs ?





e-mail: cgc.ecf@free.fr www.cfe-cgc-eurocopter.com Tél.04.42.85.70.07 04.42.85.86.13









Le CEO souligne l'importance de l'EC225 dans la rentabilité du groupe tout entier et rappelle que le problème EC225 est le problème de toute l'entreprise.

La résolution des problèmes techniques et la mise en place des rétrofits associés, l'adaptation du ramp-up et la mobilisation des ressources nécessaires, la complexité de nos processus, la dégradation de notre compétitivité ainsi générée, rendent l'équation financière plus difficile à résoudre.

Guillaume Faury a repris un adage aéronautique pour synthétiser sa démarche: « Hier, EC faisait voler ses hélicoptères. Aujourd'hui, EC doit faire voler ses clients ».

COMITÉ EUROPÉEN du 26 juin 2013 "suite"

(...) Des difficultés de trésorerie sont apparues suite aux retards des programmes EC 175, EC 145T2 et NH90 ainsi que les conséquences des problèmes techniques rencontrés sur le programme EC225.

Un retour à la normale sur ce dernier programme permettra de réduire les tensions sur la trésorerie. Mais les retards sur les prises de commandes de ces différents appareils contribuent à rendre la situation fragile.

Un plan d'action « OCI » (Operationnal Cash Improvement) est lancé.

Il consiste à :

- réduire les CAPEX, OPEX, R&D autofinancée,
- augmenter le montant des acomptes client,
- réduire les stocks et en-cours,
- accélérer les délais de livraison y compris en filiales,
- ajuster et optimiser les plans de production et les en-cours en chaîne.

511 recrutements ont été effectués depuis fin décembre 2012 et 260 embauches validées non effectives auxquelles se rajoutent 117 embauches validées non effectives d'apprentis, **soit un total de 888 embauches**.

Les recrutements non validés sont ,eux, gelés jusqu'à fin août.

Les recrutements externes restent possibles mais de façon exceptionnelle et motivée.

Le nombre des intérimaires a augmenté de 300 personnes sur la même période.

Pour la CFE-CGC, le Comité exécutif doit peaufiner son plan d'action. Guillaume Faury le présentera d'ailleurs aux salariés mi-septembre.

La CFE-CGC pose la question suivante : se recentrer sur les clients demandera des moyens alors que les finances sont sous tension (Voir OCI juste avant). Le management va devoir décider de ce qui sera fait et ... de ce qui ne sera pas fait (en France... comme en Allemagne).

Une chose est sûre : la CFE-CGC ne se satisfera pas d'un ECCOlean 2 ou d'un Vital 3 ou d'un autre gallup ! Les salariés sont las des effets de mode.

Le ton est différent. Il doit le rester jusque dans les décisions prises ! Retour aux fondamentaux ?

RETOUR DE BÂTON

En décembre 2012, la CFDT a déposé une requête en annulation de la désignation des **membres Français** au Comité Européen d'Eurocopter. Les modalités de désignation dans ces instances européennes découlent du Code du travail et d'une Directive européenne.

D'ailleurs, l'action de ce syndicat n'aurait pu changer la répartition des 6 postes Français, soit 3 pour la CFE-CGC et 3 pour FO car même en provoquant une nouvelle désignation, les résultats aux élections d'Eurocopter et la loi sont incontournables. La CFDT aurait dû se plier aux scores électoraux d'une part, et au code du travail, d'autre part.

Pourquoi tant de remue-ménage ? On aurait pu imaginer que la CFDT conteste la représentation étrangère ou pourquoi pas la Direction, mais c'est tellement plus simple de tenter de semer le doute dans l'esprit des salariés pour espérer en retirer quelques suffrages électoraux.

Nous nous sommes tous retrouvés devant le juge du tribunal d'instance de Martigues, nous avons tous perdu notre temps... et la CFDT a perdu son procès et est condamnée à nous verser 300€ ... dont bénéficiera une association caritative.

ANNE, MA SOEUR ANNE qui ne voit rien venir ...

Abrogation des notes Direction décrivant les modalités de parking aéroport et les modalités de remboursement taxi :

La négociation NAO 2013 prévoyait au niveau du remboursement des notes de frais de déplacement Marignane/aéroport un assouplissement avec l'abrogation des notes EPSM 57/09 et EPSM 78/09 et leur remplacement par une note Ressources Humaines.

Il serait redevenu possible de se garer à l'aéroport quel que soit l'horaire du vol, autant de places étant libérées sur les parkings usine et surtout autant de fatigue en moins

Un accès parking aéroport n'est pas du luxe pour les salariés qui se déplacent.

Cette nouvelle note semble se faire attendre...

La CFE-CGC, à l'origine de cette demande, ne manquera pas de rappeler cet engagement à la Direction. Après tout, la valeur de l'engagement vaut aussi pour la Direction!!!

ALTERNANCE EUROCOPTER: Conservons ces compétences

Eurocopter renouvelle pour la rentrée sa politique d'Alternance.

Les étudiants ayant postulé sont en pleine phase d'entretien et la CFE-CGC leur souhaite la réussite. Ils seront 200 à Eurocopter France pour préparer un diplôme allant du BAC Pro au Bac +5 concentrés sur des métiers cœurs (Rédacteur Technique, Préparateur, Technicien essais sols, Ingénieur Calcul...)

Pour une entreprise, le but de l'alternance est de pouvoir embaucher ces étudiants à la fin de leur cursus. L'année dernière, la moitié de ces jeunes diplômés s'est vue proposer un contrat de travail par Eurocopter (CDI ou CDD).

En revanche, nous sommes inquiets pour les apprentis qui obtiendront leur diplôme cette année, vu le contexte actuel (gel des embauches) mais nous rappelons à la Direction qu'un accord d'entreprise a été conclu avec les partenaires sociaux dont la CFE-CGC, accord en faveur de la Compétitivité, des Compétences, de l'Emploi et des salaires. Un volet de cet accord prévoit d'embaucher 50 % des alternants au sein d'Eurocopter et éventuellement, au sein des établissements de ses principaux partenaires (25% d'ouvriers, 35% de techniciens et 40% de cadres).

La Direction devra tenir ses engagements et tout mettre en œuvre pour garder nos jeunes diplômés formés à Eurocopter. Les effort de formation déployés à Eurocopter doivent en priorité servir les intérêts d'Eurocopter!

DU CÔTÉ des FLORIDES: La Continuité Territoriale!!!

La Continuité Territoriale est un principe de service public qui se donne pour objectif de renforcer la cohésion entre différents territoires d'un même Etat en compensant les handicaps liés à leur éloignement, un enclavement ou un accès difficile.

Pour l'Etat « EUROCOPTER » vis-à-vis de son Territoire (La Global Logistic Center) basé dans la Zone des Florides à Marignane, la Continuité Territoriale, c'est **« La Navette ».**

Cette navette permet aux salariés d'être en relation constante entre le site de Marignane et le Service de la GLC.

La Direction, soucieuse de régler les problèmes de «CASH» a décidé de supprimer tout simplement cette continuité tant importante aux yeux des salariés.

La CFE-CGC est intervenue dans les différentes Instances du Personnel pour défendre tout l'intérêt qu'elle trouve à maintenir ce lien nécessaire au bon fonctionnement des services de notre Etablissement.

La Direction a donc pris la décision suivante : 3 rotations de bus le matin et 3 rotations le soir.

La CFE-CGC continue son action vis-à-vis de la Direction afin de permettre aux salariés de la GLC de pouvoir bénéficier d'une navette entre 11h30 et 15h00 pour se rendre au CE.

Les salariés de la GLC, de part leur éloignement et leur rythme de travail, méritent d'être considérés comme il se doit, avec à leur tête, une Direction responsable qui doit garantir une continuité permanente avec l'Etablissement de Marignane.

TIGRE: DANGER !!!

D'ici à la fin du mois de juillet, le projet de loi de programmation militaire [2014-2019] sera présenté au Président de la République. Il comportera les arbitrages majeurs, armée par armée.

Quant au budget, il sera comparable en 2014 (31,4 milliards d'euros) à ceux de 2013 et de 2012.

Reste à savoir si toutes ces orientations ne souffriront pas au fil des ans des modalités d'exécution budgétaire.

La signature des 34 NH90 par le Ministère de la Défense Français, intervenue le 29 mai 2013, est une bonne nouvelle pour notre entreprise mais elle ne suffit pas.

La cible d'acquisition du TIGRE a été maintes fois revue à la baisse pour finalement arriver à 80 unités.

Le budget 2013 qui est un budget de transition prévoit 4 livraisons de TIGRE, 36 TIGRE resteront ensuite à livrer pour honorer la commande de 80 exemplaires (40 HAP/40 HAD).

La prochaine loi de programmation militaire pourrait revenir sur ce chiffre car selon nos informations, plusieurs options sont à l'étude pour réduire les coûts.

La CFE-CGC soutient dans toutes ses interventions une solution d'aménagement de production visant à tenir le volume à moindre cadence en évitant de déstabiliser l'outil de production particulièrement complexe. A suivre ...

TOP (3) - PAS TOP (5)

La CFDT a donné un avis FAVORABLE au budget de fonctionnement du Comité d'établissement. La CFE-CGC a toujours admis que des syndicats puissent avoir des différents sur la gestion d'un CE ou sur des négociations. Tout autant que personne ne sombre dans la démagogie. Cet avis favorable annonce-t-il une inflexion, un virage dans la politique de communication de la CFDT ?



66' EBSM Conférence : depuis le début de l'année, la GLC basée aux Florides, organise des conférences avec des Managers de différents secteurs de l'entreprise (MRO, Marketing Plan, Supply Chain, Support Engineering, Customer Culture, etc.)

La CFE-CGC salue cette initiative qui, au-delà de l'intérêt qu'elle suscite de la part des salariés, crée une vraie dynamique d'échange et de partage d'expérience.



Note Navettes du 3 juillet 2013: Nous trouvons anormal qu'une note Direction donnant les nouveaux horaires des navettes internes, Vamp, Engelvin, Les Florides, Eurosud ne soit diffusée aux salariés que 3 jours avant l'entrée en vigueur de ces nouveaux horaires !!!

E-HOTS: anguille sous roche?

Etonnant! À l'occasion du Salon du Bourget, a été publiée sur le site Web EADS une revue de presse mentionnant que cinq entreprises du secteur aéronautique - **Eurocopter**, **DAHER**, **DCI**, **Eurotradia** et **Vector Aerospace** - avaient signé, la veille, un accord portant sur une nouvelle solution complète d'assistance technique considérablement renforcée et innovante destinée aux hélicoptères Eurocopter.

Cette solution baptisée <u>E-HOTS (Eurocopter Helicopter On Theatre Services)</u> propose un ensemble clé en main englobant une large gamme de services d'assistance destinés aux hélicoptères actuellement exploités dans le cadre de missions d'aide humanitaire et de gestion des situations de crise, dans des zones de conflit, ainsi que dans le secteur Oil&Gas. Le site internet de ce nouveau partenariat *E-HOTS* est déjà opérationnel !!!

La CFE-CGC demande des explications urgentes et claires sur ce sujet afin de vérifier qu'il n'y a pas là de projet de création de filiale ou autre externalisation d'activité. Bref, qu'il n'y ait pas «anguille sous roche».

PARIS LE BOURGET: l'envol

Le 19 juin, près de 600 salariés de La Courneuve se sont retrouvés sur le site de Dugny, autour de l'équipe projet et du Directeur d'établissement, Jean-Claude Faradian. La veille du coup d'envoi de la construction de notre nouvel établissement, les salariés ont eu la primeur de découvrir la maquette 3D virtuelle de nos installations auprès des pistes du premier aéroport d'affaires européen.

Le 20 juin, sous la présidence de Guillaume Faury, en présence des représentants de l'Etat, des institutionnels nationaux et régionaux, des plus hautes instances d'EADS et d'Eurocopter, le lancement officiel des travaux s'est déroulé directement sur les emprises de Dugny. Le site de Paris Le Bourget réunit le long des pistes les activités Pales, la Direction commerciale et les activités recherche et innovation pour les matériaux composites d'Innovation Works. Cette implantation au cœur du pôle aéronautique du nord est parisien favorisera le développement des activités d'Eurocopter. Guillaume Faury conclut ces deux journées par un discours qui fédère notre passion pour les voilures tournantes : « Au-delà du transfert, nous avons pour ambition de faire du site de Paris Le Bourget un pôle de référence en matière industrielle et de recherche en lle-de-France » .

Pour Paris Le Bourget, l'avenir se conjugue au présent.

NOUVEAUX BADGES en septembre

L'harmonisation galopante d'EADS va permettre aux salariés du groupe de changer de badge. Chic!

Prévoyez tout de même une carte d'identité si vous voulez rentrer chez Airbus, Astrium ou ailleurs car ces nouveaux badges ne le permettront pas forcément.

Alors à quoi serviront-ils?

On ne le sait pas vraiment. Pas plus d'ailleurs que nous connaissons le coût de cette opération, ni qui paiera.

HELIONIX (CIGALHE): la truelle ou le klaxon

Devant l'urgence de la certification du système Helionix et les enjeux financiers liés aux livraisons de l'EC175, beaucoup de salariés se sont inquiétés de la potentielle remise en cause de leurs congés d'été. Dès le début, la CFE-CGC a œuvré de manière à protéger les intérêts des salariés déjà sous pression tout en respectant les exigences opérationnelles .

Aujourd'hui, grâce à la CFE-CGC, personne ne sera contraint à renoncer à ses congés. Les permanences et horaires adaptés à cette situation d'urgence ne se feront qu'au volontariat et dans le respect de la loi.

Au final, les congés d'été seront adaptés à la situation de chacun. Parce que la truelle vaut mieux que le klaxon, la CFE-CGC a fait le choix de construire dans l'intérêt de tous plutôt que de polémiquer sans agir.

INTERESSEMENT: CRITERE 2013

Les critères opérationnels pour l'intéressement 2013 (payé en 2014) devaient être définis avant le 30 juin.

Comme l'année dernière, ce sont les notions de On Time Delivery qui sont prises. Ces objectifs avaient été tenus l'année dernière.

Les nouveaux objectifs 2013 sont atteignables.

La CFE-CGC a donc approuvé ces nouveaux objectifs et signé l'accord les rendant contractuels.

Ils ont pour but d'améliorer l'enveloppe distribuée. Ils sont donc utiles. Les signer l'est donc tout autant.

Cette année, ils ont représenté 288€ par salarié. Ne pas signer, c'est priver les salariés de cette somme.

COMMISSION POUR les risques routiers

Le 17 juin, se tenait la CPRR (Commission Pour les Risques Routiers). A cette occasion, la CFE-CGC a interpellé la Direction sur un certain nombre de points au travers des questions écrites .

- Demande d'une liaison piétonne (escalier) entre le parking Engelvin et les P4/P5,

Notre requête a été entendue. Ouverture prévue pour septembre 2013

- Demande de sécurisation de l'accès piéton au P3 pour les salariés longeant la départementale.

Un accès va être ouvert côté nord du parking P3.

- Nettoyage et traçage du parking ainsi que sécurisation des mouvements piétons sur le site du Jai.

Les études ont été lancées.

- Problème de surcharge systématique sur les lignes de bus d'Aix En Provence et La Duranne.

Si des solution nous ont été proposées pour la rentrée de septembre, comment sont traitées les difficultés qui continuent à perdurer aujourd'hui ? La Direction reste muette!

Pour obtenir l'intégralité des questions posées ou solliciter la commission, n'hésitez pas à vous rapprocher des élus CFE-CGC.

Lors de cette réunion, la Direction nous a également annoncé sa volonté de supprimer la navette des Florides (Cf. article du côté des Florides), la navette des parkings Vamp et Engelvin entre 9h30 et 16h00, ainsi que la seconde navette interne usine.

La CFE-CGC s'est immédiatement positionnée CONTRE ces mesures à motivation purement financière. A l'heure où les salariés perdent toujours plus de temps dans les problèmes de transport et de stationnement, ne rajoutons pas du stress au stress.

La Direction a finalement réinstauré des navettes entre 11h30 et 14h00 (voir note EDSMF du 3 juillet 2013).

